



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Préfiguration d'une Agence régionale de la biodiversité

Synthèse de la concertation



Des Comités de pilotage et techniques

- **Un Comité de pilotage le 22 mars 2017 :**
 - la Région, la Direction interrégionale PACA Corse de l'AFB, la Préfecture de Région (SGAR), la DREAL PACA, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement (ARPE), les six Départements, et les trois Métropoles.
- **Neuf comités techniques**, réunissant les services des partenaires précités.



La co-construction partenariale (1)

- **4 ateliers organisés en 2017 :**

- Atelier 1 - **AFFIRMER LA RICHESSE REGIONALE** : Améliorer, partager et valoriser la connaissance – 30 mai – Avignon (84)
- Atelier 2 - **MOBILISER LES TERRITOIRES** : Sensibiliser, informer, former – 6 juin – Etang des Aulnes (13)
- Atelier 3 - **DEVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET EN REGION** : Améliorer la qualité de vie des habitants, protéger et reconquérir les espaces verts et naturels – 8 juin – Nice (06)
- Atelier 4 - **LA BIODIVERSITE, LEVIER DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET D'INNOVATION** – 13 juin – Digne Les Bains (04)



La co-construction partenariale (1)

• 4 ateliers → 280 participants

- collectivités / entreprises / associations / gestionnaires d'espaces naturels / bureaux d'études / Acteurs économiques / universitaires...

→ **46 actions** classées selon 4 objectifs stratégiques

□ 34 jugées prioritaires dont 16 jugées très prioritaires

- Ex : Réaliser un bilan en identifiant l'existant, les besoins, les savoir-faire et les manques (étape indispensable et préalable à toute action) afin de se doter d'une stratégie d'acquisition des connaissances Terre, Mer, Milieux aquatiques
- Ex : Créer des pôles de compétences qui soient des centres de ressources relais de l'ARB ciblant divers publics / organisation à créer sur le territoire régional
- Ex : Accompagner les collectivités dans la prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans leur document d'urbanisme et/ou leurs projets de territoire
- Ex : Encourager les innovations favorables à la biodiversité

Une co-construction partenariale (2)

- Deux séries de réunions techniques bilatérales

Du 14 juin au 20 juillet 2017 et du 6 au 14 décembre 2017

- avec chaque Département, Métropole, et Communauté d'agglomération du Grand Avignon, soit 18 réunions,
- pour identifier spécifiquement leurs besoins et leur souhait de prendre part à la création de l'ARB.

Des finalités

- ✓ Préserver, reconquérir, valoriser la biodiversité régionale avec ses spécificités alpine et méditerranéenne, facteur de qualité de vie, de développement et d'innovation en région
- ✓ Créer un lieu partenarial entre les acteurs de la biodiversité pour échanger sur les positionnements stratégiques respectifs et les projets à conduire en commun
- ✓ Accompagner la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



4 objectifs stratégiques

1. Accompagner les projets et les démarches territoriales pour faire de la biodiversité un levier de développement et d'innovation
2. Améliorer et valoriser les connaissances sur la biodiversité et l'environnement pour éclairer les politiques publiques en accompagnant la mise en synergie des outils (observations, connaissances...)
3. Informer, sensibiliser, éduquer et former les acteurs des territoires aux enjeux de la biodiversité



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



4 objectifs stratégiques

4. Se positionner en cœur de réseaux des différents acteurs territoriaux pour une montée en compétences et le développement de projets innovants

déclinés et mis en œuvre annuellement en missions et programme d'actions.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Proposition d'une convention partenariale qui fonde l'ARB

5 signataires

(Préfecture de région, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence française pour la biodiversité, Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement)

Un Comité de pilotage

(Préfecture de région, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence française pour la biodiversité, Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement + Départements, Métropoles, et représentation commission spécialisée ARB du Comité Régional de la biodiversité)

Une Commission spécialisée ARB issue du Comité régional de la biodiversité

Lancement d'un appel à candidature

Un acteur opérationnel : l'ARPE



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Les étapes à venir

9 juillet	Comité de pilotage
25 septembre	Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité
28 septembre	Comité technique de l'Agence française pour la biodiversité
19 octobre	Assemblée plénière du Conseil régional pour approbation de la convention portant création de l'Agence régionale de la biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur
27 octobre	CDA de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Novembre	Signature officielle de la convention portant création de l'Agence régionale de la biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une journée « biodiversité »